



Pour l'Association « Bien Vivre à La Rochette »
le Président, Pierre LAURENT
po.laurent@gmail.com
06.22.89.38.60

à
Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Objet : Travaux de réhabilitation de la Chapelle de La Rochette.

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Le 12 août 2022, l'association « Bien Vivre à La Rochette » a tenu sa 32ème Assemblée Générale en présence de Pascal DOMPNIER (1er Adjoint) qui représentait la municipalité de Fontcouverte et qui attestait ainsi de l'intérêt et d'une volonté mutuels de sauvegarder et de maintenir en état ce bâtiment phare pour le hameau de La Rochette.

Que de bâtiments ou de monuments enracinés dans le paysage ont traversé le temps... on les croyait éternels ...et il est encourageant de constater que chacun a pris conscience de leur vulnérabilité et se mobilise pour les protéger de l'oubli et à affronter les enjeux du temps.

Certes le hameau a changé et évolué, mais beaucoup de Foncouvertins se souviennent pourtant des modes de vie des temps passés et de l'environnement que l'on y trouvait. Il est important de faire revivre et de valoriser des patrimoines trop vite oubliés qui permettent de retrouver une vie sociale. En juin dernier, Stéphane BERN, auditionné au Sénat, exposait le constat sur les difficultés de faire comprendre que certains bâtiments ou édifices sont les seules choses qui restent de la culture de nos campagnes ; nombre d'entre-eux sont dans un triste état avec des dégradations extrêmement avancées, constat aussi que des bâtiments, des édifices qui ne sont plus fréquentés ne sont plus entretenus... Pour citer Lamartine, « il ne faut pas opposer l'intérêt pour des pierres et l'intérêt pour des hommes, on a simplement du cœur ». Grâce à l'engagement des municipalités successives depuis 1981, la chapelle a pu être sauvée et comme la réhabilitation est presque terminée, on peut reprendre ce dicton alsacien cher à feu Albert BULLIERE : « L'église est à nouveau au centre du village ».

Le conseil municipal actuel a bien compris que le patrimoine religieux, ce n'est pas seulement du culte mais aussi de la culture et de l'histoire ouverte et disponible à tous.

L'association « Bien vivre à La Rochette » participe ainsi aux actions du Syndicat d'Initiative de La Toussuire en ouvrant les portes de la chapelle aux touristes (parcours des chapelles) et en faisant revivre le four communal avec des fournées de pain conviviales.

L'association « Bien vivre à La Rochette » rappelle cependant que pour parfaire le travail de réhabilitation de la chapelle, il reste à poser des chéneaux sur le dernier coté du toit de la chapelle car l'eau de la pluie et de la fonte des neiges coule au pied du mur et de la porte latérale, provoquant déjà des infiltrations dommageables.

Bien conscient de toutes les charges qui vous incombent, avec des choix que l'on comprend

nécessaires, nous vous remercions encore de prendre en compte notre demande de travaux indispensables de zinguerie qui contribueront à l'aboutissement de nos efforts conjoints.

Dans cette attente, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus cordiales.

La Rochette le 30 décembre 2022

Pierre LAURENT
pour les membres du bureau